

Arrêté de nomination de M. Mulocheau, Instituteur public à Damville

Numéro d'inventaire : 1999.04353

Auteur(s) : Eure. Inspection académique

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Inspection académique de l'Eure (Evreux)

Imprimeur : Bauche (René), Evreux.

Date de création : 1934

Description : Feuille de papier bis de petit format.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 135 mm

Notes : Académie de Caen - Inspection académique de l'Eure - République française. Le 17 septembre 1934, l'Inspecteur d'Académie de l'Eure a nommé M. Mulocheau, Instituteur à Saint-Pierre de Cernières, Instituteur public de la commune de Damville (Ecole de garçons) à partir du 1er octobre 1934, dernier délai . Signature illisible de l'Inspecteur d'Académie.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Nom de la commune : Évreux

Nom du département : Eure

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Eure, Évreux

ACADÉMIE DE CAEN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSPECTION ACADÉMIQUE

DE L'EURE

Evreux, le 17 SEPT 1934 193

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE DE L'EURE,
à M. *Mulocheau*, INSTITUTEUR
à *St Pierre de Cerrières*

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté
du 17 SEPT 1934, M. le Préfet vous a nommé,
sur ma proposition, instituteur public de la commune
de *Danville*

ECOLE de *garçons (Don)*

Vous voudrez bien vous rendre à ce poste pour le
1 OCT 1934, dernier délai.

M. le Maire est chargé de procéder à votre installation.
Vous devrez envoyer, le jour même, à M. l'Inspecteur
primaire (ou à M^{me} l'Inspectrice, copie du procès-verbal
de cette installation.

Vous procéderez ensuite au récolement du mobilier
dans les formes prescrites par le Règlement des Ecoles
publiques.

**Veillez immédiatement m'accuser réception de la
présente lettre.**

L'Inspecteur d'Académie,



M

